

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°7

Mise en place d'une campagne de financement participatif sur la plateforme KISSKISSBANKBANK en vue des travaux de restauration et d'embellissement artistique des espaces du chemin de Baigne-Pieds

I. Rappel du contexte

L'atelier de recherche et de création *Affordances* s'inscrit dans la perspective du nouveau projet d'établissement de l'École Supérieure d'Art d'Avignon formulé par son directeur Morgan Labar, questionnant sous diverses formes, les modalités d'habitations du monde contemporain. Sur cette base commune, *Affordances* engage une réflexion et des actions de terrain liées aux problématiques écologiques spécifiques du lieu et des espaces attenants. Le projet vise à explorer et à concrétiser par des créations et des aménagements, les potentialités environnementales offertes par le site « Baigne-Pieds » où se trouve les locaux de l'école. Cet ancien terrain agricole situé à proximité de la Durance et en bordure du Canal Puy, fortement impacté par l'urbanisation, constitue une zone frontrière, permettant de questionner les rapports entre la ville, sa « ceinture verte » et les différentes formes de vies et communautés présentes sur ce territoire. Le projet engage aussi les étudiants artistes et conservateurs-restaurateurs formés à l'ESAA dans une démarche écologique en prise directe avec leur lieu de travail. A l'horizon de ce projet, il s'agit de constituer localement – mais aussi sur le plan international – un espace de recherche et d'expérimentation permettant d'accueillir des artistes et chercheurs désireux de participer à ce « laboratoire du paysage » mettant en relation données sociales, esthétiques et écosystémiques.

Vous trouverez en pièce jointe à la présente délibération le projet et les actions concrètes envisagées pour 2024 et 2025. Ce projet revêt une dimension territoriale très importante mais aussi une dimension internationale forte puisqu'il est animé par un partenariat entre l'ESAA et [l'académie des arts de Guangzou](#) (Guangzhou Academy of Fine Arts (GAFA) was Central South College of Fine Art) en Chine.

II. Objet de la délibération

Les espaces du projet *Affordances* sont situés chemin de Baigne-Pieds.

Les dons collectés dans le cadre de cette opération entrent dans le champ d'application des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts et ouvrent droit à des réductions d'impôts.

À l'issue de cette collecte, la société reversera les sommes collectées à l'ESAA et percevra une rémunération correspondant aux frais de gestion du montant global collecté.

La collecte de dons pourrait avoir lieu durant la période du printemps 2024.

Il est ainsi proposé de concentrer la campagne de financement participatif sur les aspects paysagers de l'opération et de fixer l'objectif de collecte à hauteur de 6 000€.

<https://kisskissbankbank.com>

La société KisskissBankBank pourrait alors se voir confier la mission de collecter les dons des particuliers via sa plateforme dématérialisée de financement participatif sur son site

Pour ce faire, l'ESAA devrait formaliser un partenariat avec plateforme KisskissBankBank en faisant valider la convention de partenariat par le Trésorier municipal. Vous trouverez en pièce jointe le modèle de convention qui sera travaillé en lien avec les services de la trésorerie.

Les articles L.1611-7-1 et D.1611-32-9 du Code général des collectivités territoriales prévoient que les collectivités territoriales et les établissements publics peuvent confier à un organisme public ou privé l'encasement de recettes relatives aux revenus tirés d'un projet de financement participatif au profit d'un service public culturel.

Dans une perspective de mobilisation des habitants du quartier, du territoire et au-delà, il est proposé que l'ESAA lance une souscription publique pour recueillir une grande partie du montant de ces travaux. En effet, outre qu'il permet de diversifier les sources de financement, le financement participatif constitue un outil de promotion du territoire et de ses acteurs, mais permet aussi de fédérer les habitants autour de projets et de créer de nouvelles formes de coopérations locales entre les citoyens, les collectivités et les acteurs de la société civile.

L'ESAA souhaiterait lancer, avec l'appui de la plateforme KisskissBankBank, une opération de financement participatif territorial relative aux travaux de restauration et d'embellissement artistique de ces espaces en lien avec les autorités compétentes et en bonne intelligence avec les habitants du quartier.



Aussi, à l'issue de la période de collecte, l'ESAA devrait éditer contributeurs, un reçu fiscal correspondant à chaque don perçu.

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le
ID : 084-200027258-20231013-D7_13102023-DE

Le Conseil d'administration, en date du 13 octobre 2023 prend connaissance des propositions formulées par l'administration de l'ESAA et,

-autorise le lancement d'une campagne de financement participatif territorial dans le cadre du projet de recherche *Affordances* sous condition d'acceptation du mandat par le trésorier municipal,

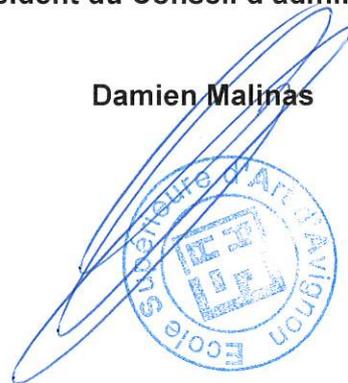
-autorise le Président ou son représentant délégué à signer la convention de mandat ;

-d'imputer les recettes qui seront générées par la campagne aux crédits à inscrire au budget général en section de fonctionnement.

Membres présents	13
Nombre de votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Le Président du Conseil d'administration

Damien Malinas



Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le



ID : 084-200027258-20231013-D7_13102023-DE